

Image not found or type unknown



## interdiction de territoire

Par **marafay**, le **14/09/2010** à **22:55**

Bonjour,

je suis un algérien j'ai été reconduit a la frontière en novembre 2007 et je me suis marier avec une française en decembre 2009 et j'ai été au consulat de France a annaba en Algérie la semaine derniere et j'ai su que j'ai un interdiction de territoire de 5 ans  
je veux savoir si je peux faire appel a ce jugement et comment et comment faire  
je vous prie de me repondre je suis un peux fatiguer de chercher  
et merci beaucoup